

Lundi 23/01 l'intersyndicale accompagnée de salariés du CASH s'est invitée à une réunion de direction en présence de la nouvelle Directrice, des représentants de l'ARS et de la préfecture de police de Paris.

Comme nous demandions qu'elle était la nature de cette réunion où les représentants du personnel n'étaient pas conviés, Mr CREMIEUX (ARS) nous a certifié qu'il ne s'agissait que de la présentation et "l'installation de la nouvelle Directrice" intérimaire, Mme Brigitte de La Lance. Elle nous vient de l'hôpital de Juvisy (91) qui a lui-même perdu sa chirurgie et sa maternité en 2009, ce qui lui reste d'activité pourrait donner une idée des projets à venir pour le CASH

**Capacité d'accueil** □ **hôpital de Juvisy** –57 lits de médecine –4places en hôpital de jour (bilans et endoscopie)

–18 lits en soins de suite et réadaptation.

–12 lits en soins palliatifs.

–10 lits de Court Séjour Gériatrique

Nous avons appris que Mme ABALAIN (APHP), directrice de Louis Mourier, un temps annoncée pour assurer une direction commune des deux établissements hypothèse non retenue (selon les propos de Mr CREMIEUX le 12/01) était maintenant "chargée de missions" concernant le projet médical, il y aura donc au CASH une sorte de direction bicéphale.

Mardi 24/01 nous nous sommes rendus devant la Préfecture de police de Paris où se tenait un Conseil d'Administration extraordinaire sur la situation du CASH. Une délégation de l'intersyndicale a été reçue en ouverture du CA, elle a pu exprimer 2 points:

- l'importance des créances non recouvrables (patients sans couverture sociale et insolubles...) dans le déficit de l'établissement (10 millions €) - Les différents scénarii examinés